

FS (ex CHSCT) du 16/09/2025

Compte-rendu

En préambule, vos représentants ont lu la déclaration liminaire annexée.

● Budget local 2025

Pour 2025, le budget local de la FS s'élève à 115 172 € (pour mémoire il était de 129 501€ en 2024). Lors de la FS du 16 septembre, les dépenses suivantes ont été votées à l'unanimité pour un montant total de 37 750,40€:

- Aménagement et sécurisation de l'accueil de la **trésorerie Hérault amendes** : dalles de faux plafond acoustiques + aménagement de deux box d'accueil avec cloison vitrée. Pour cette dépense, la délégation FS s'est rendue sur place en mai 2025 afin de construire le projet avec les agents et la division BIL.
- Mise en place d'une porte coupe feu avec hublot au R+3 à l'entrée de la **MDRA/Division Stratégie et Communication**.
- Echelle en aluminium avec main courante à **Sète**.
- Achat de BAES (Bloc Autonome d'Eclairage et de Sécurité) au **Centre De Contact** et à **Sète**.
- Remplacement de 16 parasols sur **l'ensemble du département**. Vos représentants CGT FP 34 avaient demandé à la Direction de faire un recensement des besoins lors de la dernière FS de juillet.
- Fabrication et pose de main courante en inox à l'accueil de **Montmorency**. Cette dépense fait malheureusement suite à l'accident d'un usager qui s'est produit en juillet 2025 à l'accueil du SGC Métropole. Il a été demandé à l'Inspecteur en Santé et Sécurité au Travail (ISST) de produire un avis technique sur les enjeux d'accessibilité de trois accueils importants du département, en plus de celui demandé spécifiquement sur le site de Montmorency : Millenaire, Mosson et Béziers Verdier. S'agissant des autres accueils, la DDFIP 34 va solliciter un bureau d'études pour donner un avis technique sur l'accessibilité de ces sites. Tous ces avis techniques seront suivis au sein de la FS.

Estimation de l'ensemble des dépenses votées au 16/09/2025	Environ 108 835,79€
Estimation solde budget FS après la FS du 16/09/2025	Environ 6 336,21€

Le développement des mobilités douces ces dernières années a entraîné la présence d'équipements de type trottinettes et vélos électriques utilisés par les agents pour se rendre sur leur lieu de travail dans les locaux de la Direction. Ces équipements, utilisent des **batteries au lithium** de puissance non négligeable **qui peuvent provoquer des explosions et des incendies**. Dans ce contexte et en attendant la mise en oeuvre de ces actions, les mesures de prévention suivantes ont été prises :

- **aucun stockage des appareils de mobilité douce dans les bureaux et les couloirs des bâtiments de la DDFiP,**
- **aucune possibilité de recharger les batteries dans les locaux.**

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

La Direction a proposé au vote l'achat de racks à trotinettes pour divers sites de la DDFIP 34. Vos représentants CGT en FS ont demandé **une étude préalable à la dépense. Nous voulons être certains que l'installation de ces racks puisse être, sur chaque site, conforme aux recommandations de la fiche réflexe « Batteries au lithium : de nouveaux risques professionnels »** (parution Ulysse 34 du 29/07/2025), élaborée par l'inspection santé sécurité au travail du ministère.

A titre d'exemple, il faut privilégier un lieu de stockage en extérieur, impérativement protégé des rayonnements solaires directs. Si le local se trouve en intérieur (par ex parking sous-terrain), il doit être adapté et sécurisé (isolé des lieux de travail, ventilé, à l'écart de source de chaleur).

Avant de dépenser, nous voulons être certains que vous puissiez en profiter et en toute sécurité !

● **Budget formation 2025**

Pour 2025, le budget alloué aux formations de la FS s'élève à **37 020€**.

A ce jour, **41 197,92 €** ont été engagés concernant les formations dites obligatoires (habilitations électriques initiale et recyclage, PSC1 et SST recyclage, formation CACES), ainsi que d'autres formations telles que la gestion des situations difficiles au téléphone, les risques canins, les risques routiers vélo et trottinettes, TMS et sécurité incendie. Toutes ces formations ont été validées lors des FS précédentes.

Afin de réaliser les formations souhaitées par la FS, un abondement du budget formation par le budget local est nécessaire à hauteur de **4 177,92€**. **Nous avons bien sûr voté pour.**

Devant un nombre important de demandes, des formations secourisme (PSC1) et TMS ont également été rajoutées pour un montant global de 5 130 €.

L'abondement total voté lors de cette FS s'élève donc à **9 307, 92 €**.

Il est rappelé que les formations financées par la FS ont un coût et que la participation de chacun est indispensable pour le bien être de tous.

● **Registre SST**

La Direction indique que toutes les saisies au 10/08/2025 sur le registre SST ont été traitées et une solution a été apportée ou est en cours de réalisation. Les observations portent principalement sur l'hygiène.

Lors du GT du 9/09, vos représentants sont intervenus au sujet des haies de lauriers qui gênent très fortement la visibilité lors de la sortie du parking du Millénaire. Une annotation au registre SST a été portée fin août. Il nous apparaît dommage de ne pas pouvoir la traiter lors de cette FS. Nous serons attentifs à ce qu'une solution rapide soit trouvée.

● **Fiches de signalement**

L'augmentation du nombre de fiches de signalement se confirme en 2025. Pour mémoire 36 signalements ont été recensés en 2023 et 45 en 2024 . **Au 10 août 2025, 37 signalements ont déjà été recensés, ce qui correspond à une augmentation de 32 % par rapport à cette même date en 2024.**

Le nombre d'articles 40 déposés auprès du tribunal a également augmenté (2 en 2023, 3 en 2024, 7 au 08/08/2025). Il en est de même pour les dépôts de plaintes au commissariat : 1 en 2024, 6 à la date du 10/08/2025.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Les signalements externes restent très largement majoritaires (35 sur 37 signalements comptabilisés). La trésorerie Hérault Amendes reste le service recensant le plus de signalements : 9 depuis le début de l'année, soit 24 % des signalements formulés.

Ces comportements sont inacceptables. Nous vous invitons à ne pas les accepter. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous vous trouvez dans un tel cas.

● **Accidents de services**

Depuis le 15 juin 2025, et jusqu'au 10 août, **1 accident de service et 1 accident de trajets ont été déclarés et reconnus imputables au service.**

La CGT siège au conseil médical pour les défendre. En cas de refus d'imputabilité de la responsabilité de la DDFIP 34, contactez-nous.

● **Refus partiel ou total d'aménagement de poste**

Le médecin de prévention est chargé de formuler des préconisations en termes d'aménagement du poste de travail. Cela peut être fonctionnel télétravail, contre-indication à l'accueil, changements affectation, aménagement d'horaires) ou matériel (siège, souris ergonomique, ...). **L'administration y donne ensuite une suite favorable, ou non.**

107 visites ont été dispensées par le médecin du 1er janvier au 10 août 2025. 60 d'entre elles ont donné lieu à des préconisations d'aménagements fonctionnels. Le taux d'aménagements fonctionnels préconisés s'établit donc à 56 % au 10 août 2025.

Le télétravail pour motif médical reste la préconisation majoritaire (62 % des aménagements fonctionnels). Il est accepté pour plus de 97 % des demandes, une demande est toujours pendante. Viennent ensuite les dispenses d'accueil physique (10 %), et d'accueil téléphoniques (plus de 8 %), appliquées en totalité.

Le taux d'acceptation totale s'établit à plus de 98 %, soit 59 demandes acceptées sur un total de 60 formulées.

Nous suivons de près les cas d'acceptation partielle et de rejet. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous vous trouvez dans un tel cas.

● **Rapports exercices évacuation**

Un exercice a été réalisé le 19/06/2025 au CFP de Sète. Il s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Vos représentants CGT FP 34 vous appellent à respecter les procédures d'évacuation de façon sérieuse et responsable. Partez du principe qu'elles sont systématiquement réelles et vitales pour toutes et tous.

● **Observatoire interne 2024 : déclinaison locale**

La synthèse locale de l'observatoire interne 2025 sera publiée sur Ulysse 34 à l'issue de notre instance. La CGT FP 34 attend de la Direction qu'elle tire conséquence de cette enquête. **La voix des agents doit être entendue par la DG et la Direction Locale.**

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

 **Important** : lire notre déclaration liminaire en amont.

Au sein du DUERP, il y a 3 niveaux de risques :

Priorité 1 : Prendre mesures de façon urgente

Priorité 2 : Prévoir mesures à moyen terme

Priorité 3 : risque faible

⇒ Que décrivent notamment les EDR et nomades dans le DUERP en matière de risques psychosociaux (RPS) ?

BDV : Risque d'isolement ; travail trop bruyant en plateau ou open space.

CDL : Travail isolé ; avenir professionnel incertain.

EDR : Sentiment de ne pas être vraiment intégrés ; souhaiteraient être plus proches des équipes avec qui ils travaillent ; insécurité face à l'avenir des emplois, des missions et des EDR.

⇒ Quelle mesure de prévention la Direction indique-t-elle dans le PAP dans une ligne à destination de l'ensemble des agents ?

« *Création de postes de travail en co working dans les différents sites pour limiter les déplacements des agents nomades et des EDR en cohérence avec les missions dans les services.* »

⇒ On vous résume la situation :

La Direction programme donc une mesure de prévention qui amplifiera les risques décrits par les EDR et nomades dans le DUERP. On marche sur la tête !!!

Elle souhaite limiter les déplacements des agents nomades et des EDR (alors qu'ils ne s'en plaignent pas), mais ne propose pas les mêmes aménagements aux agents affectés en poste loin de leur domicile. Y aurait-il une autre raison cachée (pour le moment) à tout cela ?

Vos représentants CGT resteront vigilants. Nous continuerons de défendre le collectif de travail et des conditions de travail permettant d'exercer nos missions le mieux possible.